



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maires

Question écrite n° 3662

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le manque de lisibilité concernant la réglementation du démarchage à domicile. Les maires qui ont pris des arrêtés destinés à encadrer ces pratiques commerciales (souvent génératrices d'abus de confiance notamment auprès des personnes âgées ou fragiles) se sont vus accepter ou refuser ces arrêtés par le contrôle de légalité en fonction, semble-t-il, de considérations aussi floues que variées ! Dès lors, il lui demande qu'un cadre bien défini et qu'une réglementation claire et unique soient pris afin de guider les maires dans le libellé de leurs arrêtés.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3662

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 août 2007, page 5353

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)